



Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Comme vous pourrez le constater à la lecture du bulletin, la municipalité s'active à mettre en œuvre son plan d'action stratégique et plusieurs projets ont été réalisés ou entamés. Notre premier bottin des produits et services, que vous avez reçu au cours des dernières semaines, en est un bon exemple. C'est un très bel ouvrage, pour lequel nous recevons chaque jour des commentaires très positifs.

Une autre primeur à Austin! La municipalité vient d'instaurer un prix de reconnaissance en environnement à l'intention des entrepreneurs. Le prix annuel récompensera les entreprises qui prennent des mesures exemplaires pour réduire les problèmes d'érosion et de ruissellement des eaux lors de travaux nécessitant le remaniement des sols.

La municipalité entreprend ce mois-ci un énorme chantier de gestion intégrée de l'aménagement du territoire. En effet, la vision stratégique comporte de multiples composantes, dont plusieurs sont interreliées : pression sur les lacs, milieux humides, sommets, paysages, biodiversité, agriculture, étalement urbain, développement domiciliaire et commercial, routes... autant de « couches » à superposer afin d'avoir une vue d'ensemble dans une perspective de développement durable.

L'année 2013 est une année d'élection. Ne manquez pas de lire le message de la présidente d'élection à la page 11 concernant l'inscription sur la liste électorale. Par ailleurs, je vous invite à consulter le site Web à la rubrique Élections

sous Info-citoyens où vous trouverez une foule de renseignements, dont un lien au *Guide électoral*, un document complet publié par le MAMROT à l'intention des citoyens qui voudraient se porter candidats aux élections municipales.

C'est le 75^e anniversaire de la municipalité cette année. Pour souligner l'occasion, plusieurs événements à saveur historique et rassembleuse seront organisés tout au long de l'année et notamment lors de notre grande fête annuelle – Austin en fête! – qui aura lieu le samedi 22 juin. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!

La mairesse,
Lisette Maillé

Partout, pour tous

La Semaine nationale de l'action bénévole se déroule cette année sous le thème « Partout, pour tous ».

Effectivement, nos bénévoles sont partout, pour tous.

Ils sont présents dans nos comités municipaux : loisirs, culture, patrimoine, environnement, embellissement, toponymie. Ils sont présents dans nos associations de propriétaires ou de protection des lacs. Ils sont aussi présents dans des organisations actives dans diverses sphères : alphabétisme, chasse et pêche, cimetières, soutien aux aînés, sports, etc.

Forts de leur bagage unique et de centres d'intérêt variés, ils s'épanouissent tout en contribuant à l'amélioration de notre qualité de vie. Par leur présence et leur dévouement, ils contribuent au dynamisme de notre communauté.

À ceux qui sont *partout, pour tous*, MERCI.

Voyez les pages du volet communautaire de notre nouveau bottin des produits et services pour connaître les citoyens qui offrent un service bénévole dans la municipalité... et, pourquoi pas?, vous inscrire vous aussi!



Table des matières

- Nouvelles des comités 2**
- Vie communautaire..... 3**
- Planification stratégique 4-5**
- Enviro-info..... 6-7**
- News from the town hall 8-9**
- Heritage 10**
- Échos administratifs..... 11-12**

Culturel

Le comité culturel est heureux de vous inviter à un programme double – *Des mots et des images* – le dimanche 28 avril de 13 h 30 à 16 h 30, à la salle communautaire. À 13 h 30, venez rencontrer Micheline Duff dans *Mon histoire derrière mes histoires*. L'écrivaine nous présente son parcours d'auteure - de son premier roman à l'âge de 55 ans, il y a 13 ans, à sa seizième publication, dont deux trilogies publiées dans la francophonie mondiale et dont un roman inspire actuellement un cinéaste de France. Elle nous entretiendra de l'élément déclencheur de sa carrière et de ses sources d'inspiration. À 15 h 15, après une pause-collation, le programme se poursuit avec *Le Vagabond en Amérique - cours de géographie 101 par les « petits explorateurs »*. Monique Hébert et Jean-Claude Duff nous présentent les photos d'un voyage de trois mois qui les a amenés dans 19 parcs nationaux canadiens et américains au printemps et à l'été 2012. (*Admission libre*)

Dimanche 5 mai à 14 h, la tradition se poursuit. Venez entendre le concert printanier du Chœur des gens heureux. Les chants et chansons des répertoires classique, folklorique et québécois sont sûrs de vous mettre dans l'ambiance du printemps. À l'église St-Austin. (*Contribution volontaire*)

Loisirs

Le **camp de jour** pour les 5 à 12 ans revient cette année, sous la direction de Jennifer Gaudreau. Jennifer connaît très bien les rouages du camp, puisque son fils Jacob le fréquente depuis plusieurs années. Elle est également première répondante; vous pouvez donc avoir confiance que vos enfants sont entre très bonnes mains. Elle travaille déjà à un programme intéressant et varié. Bonne nouvelle! Le camp sera prolongé d'une semaine – du 25 juin au 16 août. Tous les renseignements seront annoncés sous peu. Date d'inscription : samedi 11 mai.

Dans le but de former la relève tout en « occupant » nos adolescents qui n'ont pas encore l'âge d'entrer sur le marché du travail, le comité invite les jeunes de 12 à 15 ans à venir donner un coup de main avec les tout-petits. En plus de permettre de rencontrer des gens et de se découvrir, le bénévolat est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience en emploi! Qui sait, vous pourriez être nos prochains animateurs! Pour information, s'adresser à Jennifer Gaudreau à info@municipalite.austin.qc.ca ou au 819-843-2388.

Le **terrain de pétanques** est là pour vous. Il est accessible en tout temps. Des rencontres s'organisent, le mardi soir de préférence. Vous n'avez qu'à vous présenter pour être intégré au jeu! Appel aux différents secteurs de la municipalité – pourquoi ne pas vous joindre à nous? Le terrain a été qualifié de l'un des plus beaux des Cantons de l'Est. Si vous êtes intéressé, appelez Normand au 819-868-1879 ou Oliva au 819-843-4340.

Austin en fête!

La vente-débaras annuelle au profit de l'Austin Women's Institute sera de retour le 22 juin. Profitez-en pour vous débarrasser de ce qui vous encombre : articles de maison ou de jardin (à l'exception des gros meubles), jeux et jouets, etc., en bon état. Communiquez avec M^{me} Tina Linde au 819 843-4174.

Le comité de coordination prévoit des activités encore plus spéciales pour la grande fête annuelle de tous les Austinois à l'occasion du 75^e anniversaire de la municipalité! Pour que la fête soit un véritable succès, le comité a besoin d'aide. Toutes les associations et tous les groupes organisés de tous les secteurs de la municipalité sont invités à participer, soit en organisant une activité ou simplement, en fournissant du temps ou des muscles... Donnez votre nom à l'hôtel de ville!

Environnement

Le comité consultatif en environnement poursuit son travail d'analyses et de recommandations auprès du conseil. Plusieurs dossiers touchant la caractérisation du milieu sont en cours, ce qui nous permettra de mieux planifier nos actions pour contrer, par exemple, l'érosion. Quelques projets ont été soumis au Fonds vert et ont fait l'objet de recommandations. En plus de suivre les grands dossiers d'actualité, telle la collecte des matières compostables, le CCE cherche à développer un sens communautaire envers l'environnement, par la promotion des connaissances des maîtres-composteurs, par exemple, et la désignation d'un emblème floral pour la municipalité.

Communications

Vers un nouveau bulletin municipal

Le bulletin municipal que vous recevez périodiquement est conçu et rédigé par le comité des communications. Cela représente une somme énorme de travail que se divise un très petit nombre de personnes.

Au fil des ans, nous avons essayé, avec un certain succès nous l'espérons, d'améliorer le contenu et la présentation pour que chaque citoyen y trouve son intérêt. Du véhicule d'information de l'administration municipale qu'il était à l'origine, le bulletin a été graduellement enrichi de chroniques variées sur le patrimoine, la faune et la flore, les associations de citoyens, l'histoire des familles ancestrales.

À l'issue de la planification stratégique, le souhait de la population à l'égard du bulletin a été très clair : il faut lui donner une dimension plus communautaire. Il faudrait y retrouver plus de nouvelles sociales, plus d'articles concernant notre milieu de vie, plus de renseignements sur notre histoire. Plus le contenu sera riche, varié et pertinent, plus les citoyens liront le bulletin et plus nous renforcerons l'esprit communautaire (ce qui correspond à un objectif de notre vision stratégique).

Aussi, le comité aimerait ajouter graduellement de nouvelles chroniques – entre quatre et six idéalement –, de façon à avoir réalisé le virage vers la fin de 2014. Cependant, pour y arriver, il a besoin d'aide. Il faut nous adjoindre des rédacteurs qui accepteront de rédiger une chronique à intervalles réguliers, soit une, deux ou trois fois par année. Écrire sur un sujet qui vous passionne n'est pas compliqué : il s'agit de faire un peu de recherche, puis de rédiger un court texte (de 500 à 1000 mots) que le comité révisera.

Si cela vous intéresse et que vous avez déjà une idée de chronique en français ou en anglais, faites-nous en part à info@municipalite.austin.qc.ca.

Clin d'œil à nos écrivains, rédacteurs et traducteurs : vous avez déjà la plume facile, pourquoi ne pas en faire bénéficier la communauté?

Fête d'hiver

Merci à tous ceux qui ont participé à la fête d'hiver le 16 février dernier. Les activités – sculpture, patinage, tours en motoneige, glissade – ont été appréciées de tous. La partie de hockey familiale a été un grand succès grâce à la présence de la famille de Gaby Haché!

Félicitations aux gagnants des cinq paires de billets de ski à Orford : Audrey Cyr, Magalie, Sophie et Véronique Pelletier, Philippe Venne

La grande vedette de la journée fut sans contredit le fils de René Brulotte. Anthony, âgé d'à peine 3 ans, a impressionné tout le monde par son coup de patin et son maniement du bâton de hockey! Bravo!



Photos : René Brulotte

Le train des mots

Le Train des mots ne cesse d'améliorer ses services et de les étendre grâce à des appuis toujours plus importants.

Le nombre de nos bénévoles atteint maintenant la trentaine. Avec leur important bagage professionnel, ils vaquent à toutes sortes de tâches qui assurent le bon fonctionnement du Train des mots. Tout cela dans une bonne humeur contagieuse!

Nous avons maintenant une « antenne » à Magog, et serons bientôt logés dans un local bien à nous. L'équipe magogoise est dirigée par une Guide bénévole. La Bibliothèque Memphrémagog aura bientôt sur ses rayons du matériel de lecture recommandé par le Train des mots et adapté aux lecteurs

débutants. En vertu d'une entente officielle, le Train des mots collabore étroitement avec le Centre local d'emploi de Magog, de nombreux organismes communautaires et le Centre d'éducation aux adultes, régulièrement fréquentés par des gens ayant besoin d'aide en lecture.

À l'école Val-de-Grâce d'Eastman, nous essayons de rejoindre les parents qui rêvent de pouvoir suivre le parcours scolaire de leurs jeunes enfants. Aujourd'hui, quatre papas Voyageurs (de Bolton-Est, Eastman, Magog et Austin) comptent sur le Train des mots pour faire de ce rêve une réalité.

Grâce à deux appuis financiers importants – 5 000 \$ de la société Boréal de

Magog et 3 000 \$ de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog –, les Voyageurs auront maintenant accès à des livres et cahiers neufs, conçus pour les adultes, et les Guides, à des ordinateurs portables formatés selon leurs besoins.

L'analphabétisme est un énorme problème au Québec. La méthode de l'enseignement individuel adoptée par le Train des mots a fait ses preuves. Nous pouvons venir en aide à ceux qui en ont besoin. À preuve, les progrès de nos Voyageurs, dont la vie se transforme sous nos yeux.

Michèle Gaudreau
450-297-9907
letraindesmots@gmail.com

Pourquoi faire stériliser son animal de compagnie

Peu de gens le savent, mais c'est pourtant la réalité : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 chatons en quatre ans et un couple de chiens, quelque 4 000 chiots en sept ans. Pour contrer le problème de surpopulation, il existe une solution simple et à la portée de tous les gardiens d'animaux de compagnie : la stérilisation.

Faire stériliser son animal, qu'il soit mâle ou femelle,

- prévient les portées non désirées, mais aussi certaines maladies (tumeurs mammaires et grossesses nerveuses chez la femelle, infections de la prostate et tumeurs aux testicules chez le mâle);
- diminue le marquage de territoire, le vagabondage, les vocalises excessives et les bagarres;
- élimine les dépenses engagées pour les soins pendant la gestation et les soins de la portée;
- réduit le nombre d'animaux errants ou abandonnés.

Par ailleurs, il est faux de croire qu'un animal stérilisé devient obèse. Le gain de poids est plutôt attribuable à d'autres facteurs, comme un apport en nourriture trop important ou non adapté ou le manque d'exercice.

La stérilisation nous évite non seulement l'énorme difficulté de trouver une famille à tous les rejetons d'une portée, mais améliore aussi notre qualité de vie et celle de nos animaux de compagnie. Pour plus d'information, consultez le www.spaestrie.qc.ca ou www.bongardien.com.

Un message de la Société protectrice des animaux de l'Estrie.

Austin – Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir.

Vous trouverez ici certaines des initiatives qui ont déjà été mises en œuvre dans le cadre du plan d'action stratégique de la municipalité. L'indication entre parenthèses sous le titre de chaque action renvoie à l'axe, ainsi qu'à l'orientation et à l'objectif auxquels l'action répond. (Veuillez vous référer aux pages centrales du bulletin d'hiver ou sur le site Web à www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/matrice-developpement-abr-FR.pdf).

Conférence sur la gestion des eaux de ruissellement

(Planification stratégique Axe I, A 1 et 3)

La sensibilisation des fournisseurs est une action qui s'inscrit dans l'objectif de susciter l'écoresponsabilisation. Le 23 mars dernier, la municipalité a offert une conférence sur la gestion des eaux de ruissellement. On sait que le ruissellement des eaux causé par la mise à nu des sols gonfle la charge de sédiments et de nutriments qui finissent par se retrouver dans nos lacs et cours d'eau.

Quelque 50 personnes, des entrepreneurs pour la plupart, ont assisté à cette excellente conférence donnée par Jean-François Martel et Jean-Claude Thibault du RAPPEL. Un court métrage suivi d'un diaporama montrant des exemples précis de solutions apportées sur différents chantiers en Estrie ont été présentés. La conférence a été ponctuée d'une foule de questions et d'échanges. Ce n'est pas l'intérêt qui manquait! Bien que la conférence devait se terminer à midi, des participants étaient encore sur place à 14 h! Preuve que les temps changent. Les entrepreneurs sont aujourd'hui beaucoup plus réceptifs aux nouvelles façons de faire.

Bravo aux organisateurs de la rencontre, aux conférenciers qui ont captivé leur auditoire et à tous les participants qui ont sacrifié un beau samedi pour la cause de l'environnement.

Prix de reconnaissance en environnement

(Planification stratégique Axe I, A 1 et 2)

La municipalité a profité de la conférence pour dévoiler son tout nouveau prix de reconnaissance en environnement, qui vise à promouvoir le respect de notre environnement en soulignant les bons coups des entrepreneurs.

Mandaté par le conseil, le CCE a recommandé des critères d'évaluation applicables à la phase de planification (pertinence et innovation), d'exécution (efficacité et simplicité) et de suivi (pérennité et reproductibilité). Au printemps de chaque année, le travail de l'entrepreneur qui se sera démarqué par ses meilleures pratiques en vue de réduire au minimum les répercussions sur les écosystèmes sera reconnu publiquement dans les journaux locaux.

Vous trouverez la liste des critères et leur description à www.municipalite.austin.qc.ca, sous la rubrique Prix de reconnaissance dans la section Environnement.

Bottin des produits et des services d'Austin

(Planification stratégique Axe III, B, 1 et 2; C, 2; D, 1)

Le bottin des produits et des services a été créé pour favoriser le développement économique et améliorer la vie communautaire, deux choses qui sont essentielles à la vitalité des petites communautés comme la nôtre. En vous procurant des produits localement – souvent moins chers qu'ailleurs –, vous contribuez à l'essor économique des entreprises de nos concitoyens tout en réduisant vos déplacements. Ainsi, vous économisez et vous réduisez les gaz à effet de serre. En faisant appel aux artistes et artisans locaux, vous les encouragez et vous renforcez le développement culturel chez nous. En profitant de ce lieu privilégié qu'est le bottin pour faire connaître les intérêts, talents ou compétences que vous aimeriez partager gratuitement avec d'autres, vous pouvez venir en aide à une autre personne, élargir votre cercle d'amis et vivre une expérience enrichissante. Le bottin est appelé à devenir un instrument de développement commercial et communautaire à condition que vous y mettiez du vôtre!

Afin qu'il jouisse de la plus grande visibilité possible, dans sa première version, le bottin a été conçu pour être diffusé uniquement sous forme imprimée. Une mise à jour sera faite annuellement et prendra la forme de feuillets à intercaler qui seront distribués à tous les domiciles. Une version électronique (accompagnée d'un formulaire d'inscription) devrait être mise en ligne en 2014. Pour le moment, il est possible de consulter la version électronique (en format pdf) sur le site Web de la municipalité. www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/bottin_AUS20130205_WEB.pdf

Vous remarquerez que le format des pages n'est autre qu'une demi-feuille 8 ½ sur 11. Nous encourageons les associations, les clubs et les comités à fournir leur liste d'adresses dans un tel format à leurs membres de sorte que ceux-ci puissent les insérer facilement dans leur bottin personnel.



Merci à nos bénévoles : Teresa Wrzesinski, Pierre Michaud, Rolande Charland, Joséphine MacKay, Marion Transetti, Jean-Jacques Dumonceau et Claude Hamel (Ann Davidson et Jean-Claude Duff, absents sur la photo) qui ont assemblé les bottins en vue de la distribution.

Plan de gestion intégrée d'aménagement du territoire

(Planification stratégique Axe I, A, 3; B, 3; C, 3; D, 1, 2 et 3; III, A, 1 et 2; B, 2; C, 1, IV, B, 1)

La municipalité doit s'assurer que l'aménagement du territoire évolue dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire en tenant compte des dimensions environnementales, économiques et sociales. Elle entreprend donc une vaste analyse qui établira un fil conducteur entre toutes les actions qui ont déjà été entreprises, l'ensemble des données résultant des études qui ont été faites par le passé et les grands enjeux de notre vision stratégique. Le chantier sera dirigé par Marc-André Guertin, professeur en environnement à l'Université de Sherbrooke et consultant en protection des milieux naturels, et s'échelonne sur 18 mois environ. Il pourrait être financé à 50 % par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.

Programme de conférences

(Planification stratégique Axe IV, A, 4)

Maximiser l'accès à des services par des ententes intermunicipales afin de les optimiser compte parmi les suggestions qui sont ressorties de la planification stratégique. Dans ce contexte, la municipalité a organisé avec Eastman, Potton et la SÈVE un programme de 18 conférences sur l'environnement, gratuites pour la plupart. Vous pouvez consulter le programme sur le site de la municipalité à www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/Conferences_2013.pdf

Projet coopératif d'infrastructure de fibre optique

(Planification stratégique Axe III, C, 4)

Un autre grand pas vient d'être franchi vers la réalisation du projet d'implantation d'un réseau de fibres optiques jusqu'à la maison (FOJAM) sur le territoire de la municipalité.

Dans le cadre du *Pacte rural 2013*, la MRC de Memphrémagog vient d'octroyer une subvention de 50 000 \$ à la Coop d'Austin pour qu'elle mène à bien l'étude de faisabilité de son projet de branchement intégral à un réseau de télécommunications à la fine pointe des technologies.

L'étude sera effectuée d'ici peu et, si les résultats s'avèrent concluants quant à la faisabilité technique et à la viabilité économique du réseau FOJAM à Austin, elle permettra à la Coop de produire une présentation détaillée du projet à l'intention des instances subventionnaires gouvernementales et des autres partenaires éventuels. L'étape suivante consistera à élaborer les devis techniques détaillés de l'infrastructure en vue de sa mise en place dans les meilleurs délais.



Action-Memphré-Ouest

(Planification stratégique Axe I, B, 2 et 3; C, 1 et 2; III, C, 1)

Action-Memphré-Ouest (ou AMO) est un organisme à but non lucratif qui réunit les six municipalités du secteur ouest de la MRC (Austin, Eastman, Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud et Potton) et qui a pour mission de développer des projets structurants qui contribueront à l'occupation dynamique de nos territoires ruraux.

À cette fin, AMO a retenu les services de M^{me} Yseult Lafortune à titre d'agente de développement rural. M^{me} Lafortune partagera son temps entre les différentes municipalités et elle sera à Austin l'équivalent d'une demi-journée par semaine.

Son mandat chez nous sera axé sur des actions visant à sauvegarder le caractère rural et champêtre et à orienter notre développement commercial en privilégiant ce qui respecte ce caractère et le met en valeur, ce qui passe en grande partie par la fonction agricole (terres en friches, cultures de proximité, etc.).

La durée du poste, subventionné par le Pacte rural de la MRC et les municipalités participantes, est d'un an et pourra être prolongée selon les résultats obtenus.

Si vous avez un projet créateur d'emploi pour lequel M^{me} Lafortune pourrait vous assister, n'hésitez pas à communiquer avec elle à actionmephreouest@gmail.com ou avec M^{me} Anne-Marie Ménard au 819 843-2388.



Covoiturage

La municipalité offre un programme de covoiturage en vertu d'un partenariat entre la MRC, Transport des Alentours et Covoiturage.ca.

Covoiturage.ca compte déjà plusieurs milliers de membres et plus d'une cinquantaine de partenaires, ce qui permet d'augmenter les chances de trouver un coéquipier de covoiturage.

L'inscription est gratuite. Un service de messagerie intégré au site Internet permet aux membres de communiquer entre eux en toute confidentialité et un calculateur de frais de déplacement permet entre autres d'établir un montant juste et équitable à partager entre les covoitureurs. Il suffit de prendre quelques secondes pour s'inscrire et ainsi pouvoir trouver autant des passagers que des conducteurs pour partager la route. Le site Internet peut être utilisé pour le covoiturage au quotidien (travail, études, loisirs, etc.), ainsi que pour les trajets interurbains, et ce, partout au Québec, au Canada et aux États-Unis.

Le covoiturage peut permettre à un usager d'économiser 2 800 \$ annuellement tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de 1,5 tonne de CO₂ par année.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Josiane Pouliot, spécialiste en environnement et inspectrice adjointe, à j.pouliot@municipalite.austin.qc.ca ou au 819-843-2388.

Changez d'air!

Le programme CHANGEZ D'AIR! de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) offre des incitatifs financiers aux propriétaires qui veulent retirer un vieil appareil de chauffage au bois non-certifié ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et répondant aux normes environnementales les plus récentes.

Le programme vise à encourager l'utilisation responsable du combustible bois au moyen d'appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, à réduire les émissions de particules fines, à diminuer de façon importante le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air, et à contribuer à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois.

La remise offerte pour le remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois est de 500 \$ à l'achat d'un appareil de chauffage d'appoint et de 600 \$ à l'achat d'un appareil de chauffage central. Pour le remplacement du système d'évent, le propriétaire peut recevoir une remise additionnelle pouvant aller jusqu'à 100 \$.

La municipalité a adhéré à ce programme recommandé par son CCE et l'a bonifié d'un montant additionnel de 100 \$ (jusqu'à concurrence de 1 000\$), ce qui porte la remise totale à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ pour le remplacement d'un poêle ou à 600 \$ pour le remplacement d'un appareil central. Pour connaître tous les renseignements à cet égard, rendez-vous à <http://www.changezdair.org/> ou communiquez avec notre spécialiste en environnement.

Ecomobilité

L'écomobilité, c'est entre autres choses l'utilisation de modes de transport moins polluants. Bien qu'elle soit généralement associée aux milieux urbains, certains de ses principes peuvent être appliqués en milieu rural. Le 6 avril dernier, lors d'une conférence sur ce sujet, M. Claude Belley d'Enviro-Access nous a présenté les bonnes pratiques que peuvent adopter les petites collectivités rurales, comme la nôtre, qui font face à des enjeux particuliers (faible densité de population, transport en commun moins développé, etc.). Le transport durable offre un lot d'avantages sur les plans environnemental, social et économique.

Après avoir réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre et adopté un plan d'action pour les réduire, la municipalité compte maintenant sensibiliser la population à l'écomobilité et vous proposer différentes stratégies d'écomobilité afin de réduire notre empreinte écologique. D'ici peu, elle fera un sondage afin de connaître vos besoins en matière de déplacement.

Politique de gestion intégrée de l'eau

Le territoire austinien abrite un patrimoine naturel exceptionnel, dont nous sommes les gardiens. C'est pourquoi la municipalité s'efforce d'exercer un leadership en matière de gestion intégrée des ressources et particulièrement de l'eau.

Elle a donc confié à une équipe multidisciplinaire d'étudiants à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (Mélicha Bourdon, Camille Dilet, Myriam Dumont Breton et Pierre-Olivier Lemire) le mandat de réaliser deux projets. Le premier vise à mener une étude comparative des bienfaits d'une bande riveraine de 5 mètres par rapport à une bande de 10 mètres dans le but de sensibiliser les riverains de tous les lacs, à Austin et ailleurs. Le deuxième consiste à établir une politique de gestion intégrée de l'eau avec un plan d'action afin de corriger les problèmes actuels reliés à l'eau et de prévenir les atteintes à l'environnement.

Commande d'arbustes

Cette année encore, nous ferons deux distributions gratuites de plants à des fins de renaturalisation de la bande riveraine. La première aura lieu les vendredi et samedi, 31 mai de 13 h 30 à 16 h 30 et 1^{er} juin de 8 h 30 à 12 h 30 à l'arrière de l'hôtel de ville. Pour obtenir des plants, vous devez remplir le formulaire de commande et le soumettre à la municipalité, accompagné d'un plan de renaturalisation, avant le 15 mai pour la première commande et le 15 août, pour la seconde.

Si vous n'avez jamais assisté à un atelier de renaturalisation par le passé et que vous désirez obtenir des plants gratuits, vous devez prendre rendez-vous avec la spécialiste en environnement pour qu'elle se rende sur votre propriété et vous explique comment faire la plantation.

Maître-composteur 24/7

Graham Weeks, maître-composteur pour le lac Malaga

Une chance que le compost ne pue pas... quand c'est bien fait! Début mars, alors que j'étais enfermé dans une gondole pour remonter de la « mer » jusqu'au sommet du Massif dans le comté de Charlevoix, quatre autres skieurs – des amis de longue date de toute évidence – jasaient joyeusement, quand j'entendis les mots « Malaga » et « Magog ». Je leur dis : « Je vis au Lac Malaga, pas loin de Magog. » Je fus présenté à... mon voisin.

Quelques minutes plus tard, alors que nous descendions au sommet, mon voisin m'interpella : « J'ai essayé d'acheter un composteur rotatif, mais je n'en ai pas trouvé. » Je lui promis de faire ma propre recherche et de lui revenir avec une réponse au printemps.

Comme quoi, quand on accepte d'être maître-composteur, on est « en devoir » 24/7! Mais non, on n'est pas obligé d'avoir du compost avec soi en tout temps.

Collectes diverses

Vêtements usagés

Semaine du 6 au 12 mai, à l'hôtel de ville, 17^e édition de l'Estrie met ses culottes!, une initiative de Récupex, un organisme à but non lucratif spécialisé dans la récupération de vêtements et tissus.

Pneus usagés

Semaine du 18 au 22 juillet, à l'hôtel de ville, collecte de pneus (sans jantes) d'automobiles et de camionnettes.

Divers

En permanence à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau :

- Livres pour la bibliothèque Austin Livre-Service
- Huiles usagées : Huiles d'origine minérale, synthétique et végétale commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, filtres usagés et contenants vides (mazout et huiles diluées non acceptés)
- Peinture et bonbonne propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluocompactes

Encombrants

Collecte à domicile des gros rebuts, les 27 mai et 28 octobre

Rappel. Les « encombrants » sont des résidus d'origine domestique d'une dimension supérieure à 1 mètre de long ou d'un poids supérieur à 25 kg. En raison de leur grande taille, ils ne peuvent pas être éliminés avec les ordures ménagères (règlement n° 11-390 autorisant la municipalité à procéder à la collecte mécanisée des matières résiduelles et des matières recyclables).

Les résidus de construction, de rénovation et de démolition ne sont pas cueillis lors de la collecte des encombrants; ils doivent être apportés par les propriétaires directement à l'un des écocentres accessibles aux résidents d'Austin.

Écocentres

Écocentre du canton de Potton

Tous les samedis, du 6 avril au 14 décembre (sauf le 10 août), de 8 h à 13 h, collecte de matériaux de construction et de démolition, de matières de ferrailles et de textile à l'écocentre de Potton, situé au 5, chemin West Hill à Mansonville. Apportez une preuve de résidence, telle que votre avis d'imposition (compte de taxes) ou votre permis de conduire. Voyez tous les détails à cet égard à www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/Eco-centre_FR.pdf

Écocentre de Magog

Avez-vous renouvelé votre étiquette d'accès?

Pour avoir accès à l'écocentre de Magog (situé au 520, rue St-Luc, à Magog), vous devez présenter une étiquette d'accès numérotée. Pour savoir comment obtenir cette étiquette et tout autre renseignement utile, consultez le dépliant sur l'accès à l'écocentre ainsi que l'aide-mémoire que vous trouverez en ligne à www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/.

Important : L'étiquette est offerte gratuitement, mais la municipalité doit verser à Magog des frais de 16,39 \$ pour chaque citoyen inscrit. Il est donc très important que vous utilisiez le service une fois que vous vous êtes inscrit.

Résidus domestiques dangereux

Collecte en tout temps aux écocentres de Potton et de Magog, de résidus domestiques dangereux, de nature organique et inorganique (huiles, essence, teinture, goudron, ciment, etc.) dans leur contenant d'origine portant une étiquette d'identification lisible. À noter : acides, bases, aérosols, piles, batteries, pesticides et solvants ne sont pas acceptés.

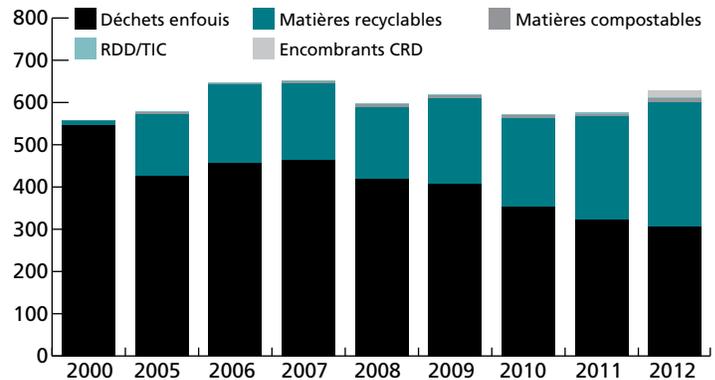
Écocentre mobile

Samedi 1^{er} juin, de 8 h à 16 h, à l'hôtel de ville, collecte des matières suivantes : métaux de tous types; bois (naturel, traité, peint, ripe, mdf); matières valorisables mixtes (bardeaux d'asphalte, gros plastique, gros cartons, fenêtres, portes). Réservé aux particuliers. Apportez une preuve de résidence!

Matières acceptées sans frais : bois naturel, branches et résidus d'émondage; métaux

Matières acceptées payables au volume : matériaux de construction et de rénovation

Parlons matières résiduelles



Depuis l'an 2000, nous réussissons à réduire presque chaque année le taux de déchets enfouis, ce qui est une excellente nouvelle en soi. Par contre, les volumes continuent à augmenter, ce qui s'explique en partie par la croissance de la population, mais aussi par la surconsommation, le suremballage et le gaspillage.

Recycler, c'est bien. Mais les quantités indiquent que nous n'éliminons pas à la source (premier R des 3 RV). N'oubliez pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!

Pour ce qui est du compostage, nous vous rappelons qu'en vertu de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et du développement durable*, en 2015, chaque municipalité devra détourner des sites d'enfouissement 60 % des matières putrescibles générées sur son territoire. En 2020, aucun site d'enfouissement ne pourra plus accepter de matières putrescibles.

Puisqu'il faudra y venir, pourquoi ne pas adopter dès maintenant de nouvelles habitudes? Compostez! Pour savoir comment faire, adressez-vous à nos maîtres-composteurs. Voyez la liste à www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/Maitres-composteurs-bil.pdf.

A word from the mayor

The municipality is taking action on its strategic development plan. Several projects have been launched and some are already completed. The new directory of products and services of Austin that was delivered recently is one such example. We hope you are as pleased with the results as we are! Thus far, feedback has been positive. It is meant to be a valuable tool for commercial and community development by promoting local purchasing, mutual assistance and networking. It will only reach its goal if you contribute and use it! If you haven't announced your products and services yet, you can do so at any time. You may communicate with Blanche Paquette at 819-560-1822 or email her for information at bottin@municipalite.austin.qc.ca.

Another first in Austin! The municipality has instated an environmental recognition award for businesses. The annual award will reward contractors (building or excavating contractors, landscapers and such) who take exemplary measures to reduce problems caused by erosion and water run-off during work. Every spring, the municipality will announce the award winner in the local papers. This is an excellent way to make contractors and home-owners aware of the need to be very careful on work sites.

This month, the municipality begins a huge planning exercise that will lead to a sustainable development plan for

the territory. The strategic plan includes many components, most of which are interconnected; pressures on the lakes, wetlands, summits, landscapes, biodiversity, agriculture, urban sprawl, residential and commercial development, construction of roads are all "layers" that need to be superimposed in order to have an overall view of the territory. This is important in understanding what is feasible regarding future development.

2013 is an election year. Do take the time to read the message from the returning officer on page below about the electoral list. Furthermore, you will find important information under *Élections* under *Info-citoyens* on the municipality's website, such as a *Guide électoral*, a complete document that is published by the Ministry of Municipal Affairs. Though the documents are only in French (the only versions in which the documents are available), I invite those who wish to run for elections to take the time to read them as they will be most helpful.

The municipality of Austin was officially created November 5th 1938; thus, we are celebrating our 75th anniversary this year! To mark the occasion, several events of a historical nature and more celebratory ones will be organized throughout the year, particularly during the annual *Austin en fête!* which will be held June 22nd.

I would like to take this opportunity to invite you – the members of our Anglophone community especially - to join in the effort to make these celebrations extra special. In marking the 75th anniversary, we are recognizing your forbearers who have shaped the area. A Heritage Trail commemorating our pioneers will be established along Millington and Fisher roads. We will seize the opportunity to spruce up a few of our municipal installations and show our pride in our little town which was recently described to me as a "little village but a big community".

There is room for special fun events during *Austin en fête!* I remember the firemen's fashion show, the dunking tank, the grease pole and the greased pig contests of the bicentennial... why not recreate them? The organizing committee will be more than happy to include them in the events of the day – providing it has the extra help needed to make them happen. This day of celebrations is a reflection of what we aspire to be as a community. Make it yours!

Lisette Maillé
mayor

A message from the returning officer

The next municipal elections will be held on Sunday November 3rd from 10 am to 8 pm.

For those who will be away or unable to vote on Nov. 3, the advance poll will be held on October 27 from 12 (noon) to 8 pm.

The returning officer of the municipality reminds you that it is your responsibility to ensure that your name appear on the electoral list.

Attention: Non-resident property owners

An elector who is not domiciled in the municipality, but who is the owner of an immovable or the occupant of a business establishment situated on the territory of the municipality must transmit a signed writing to the municipality asking to have his name added to the list of electors (form SMR-9.2 VA).

Persons who are co-owners of an immovable or co-occupants of a business establishment must designate from among themselves, by means of a power of attorney sent to the municipality, only one person who can be entered on the list of electors (form SMR-9.1 VA).

The forms were sent out with the tax bills in February. If you have misplaced them, you can get a new copy by calling the town hall at 819 843-2388 or by downloading them on line at www.municipalite.austin.qc.ca/en/elections/.

Master Composter - 24/7

Graham Weeks, maître-composteur for Lac Malaga

It's a good thing that compost doesn't smell if it's properly made – because at the beginning of March, I was ensconced in a gondola going from the "sea" of the St. Lawrence River to the summit of Le Massif in Charlevoix. The four other skiers, clearly friends of many years, were chatting happily. Suddenly, I heard the words, "Malaga" and "Magog". I told them, "I live on lake Malaga, not far from Magog." They introduced me to my neighbor.

A few minutes later, we got off at the top and my neighbor said to me, "I've tried to buy a rotating composter, but I've had no luck." I promised that I would look into the matter for him and come back with an answer in the Spring.

Moral of the story: When you agree to be a "Maître-composteur", you're on call 24/7. But no, you're not required to carry compost with you wherever you go.

Highlights of the minutes of the meetings

The following highlights of the council meetings of January, February and March are given as general information.

January

- Salary adjustment of 1.9% for members of the staff for the year 2013
- Donation of \$500 to the Train des Mots literacy organization
- Donation of \$100 to the JEVI suicide prevention centre
- Annual vacation adjustments for members of the staff who have 15 years of service or more, by the addition of one day of vacation per year, to a maximum of 5 weeks of paid vacation.
- Nomination of members of municipal committees
- Approval of accounts paid in the amount of \$132,120.71 and authorization of payment in the amount of \$236,535.85
- Amendment to the intermunicipal police services agreement to change the cost-sharing arrangement
- Financial contribution of \$2,500 to Memphremagog Conservation Inc.
- Financial contribution of \$500 to APDMO
- Financial contribution of \$500 to APELOR
- Financial contribution of \$2,000 to Conservation des Vallons de la Serpentine
- Financial contribution of \$500 to APELO
- Hiring of Raymond Prévost as Building and environment inspector in replacement of Olivier Pouliot
- Support of the Coopérative de solidarité d'Austin in its request for funding to the MRC to carry out feasibility studies for the development of an open access fiber optics network on the territory
- Contract given to Blanche Paquette for the design and coordination of 1) a directory of products and services, in the amount of \$2,450 and 2) a Heritage Trail to mark the 75th anniversary of the municipality, in the amount of \$4,900
- Purchase of a snow blower for the skating ring in the amount of \$4,549

February

- Financial contribution to the Memphremagog Hospital Foundation of \$7,232 (\$2 per resident) yearly for a period of 5 years
- Approval of accounts paid in the amount of \$60,208.79 and authorization of payment in the amount of \$334,257.49
- Purchase of a new civil security software application in the amount of \$3,534.10, half of which is covered by Bolton-Est as per intermunicipal agreement
- Purchase of a defibrillator in the amount of \$4,649.14
- Purchase of communications equipment in the amount of \$9,922.90 to improve coverage
- Increase of monthly compensation to \$100 to Brigitte Cyr as the person responsible for the management of the first respondent services
- Contract for spring road work to S. Mierzwinski for an amount not to exceed \$15,000
- Financial contribution of \$1,666.66 to APELOR from the Green fund
- Contract given to Marc-André Guertin in the amount of \$4,675 to assist the municipality in the preparation of a sustainable territorial plan
- Letter of interest to participate in a composting project within a intermunicipal agreement with Potton

March

- Award of public submissions for the permanent loans to refinance the purchase of a pumper truck and the expropriation of roads in Domaine Mont-Orford for a total amount of \$365,900
- Purchase of a software application in the amount of \$650 allowing the transmission of permits directly to the evaluator, which will improve efficiency
- Purchase of a new phone system in the amount of \$7,323.31
- Organization of a reception for volunteers with a budget of \$2,000
- Donation of \$200 to the Heart and Stroke Foundation of Quebec
- Approval of accounts paid in the amount of \$55,041.20 and authorization of payment in the amount of \$302,559.79
- Renewal of an annual budget of \$2,500 to cover minor expenses of firemen following emergency interventions or associated with training sessions
- Contract for mechanical sweeping of roads to Les entreprises Myrroy at an hourly rate of \$110
- Contract for summer 2013 grading of roads to S. Mierzwinski at an hourly rate of \$95
- Contract to Avizo Experts-Conseils in the amount of \$5,100 for professional services related to the rehabilitation of chemin du Ruisseau-Scott
- Nomination of members of the environment advisory committee and description of mandate
- Financial contribution of \$2,944 to APLS from the Green fund
- Contract to Maçonnerie Jacques Boulay in the amount of \$3,800 for the restauration of the Wesleyan monument on Millington road, part of Austin's Heritage Trail marking the 75th anniversary of the municipality
- Donation of \$100 to La Ruche high school for activities to be held during the *Semaine de sensibilisation en lien avec l'acceptation des différences*

Note. Complete minutes of the meetings of municipal council are available in French on line on the Website of the municipality or in print at the town hall. In case of disparity between the minutes and these Highlights, minutes prevail.

Sandy Bay Farm, 100 Years (1913-2013)

Ever wonder where the name Bishop road came from? Read on...

William Israel Bishop (1875-1941) came from a poor Protestant Irish background. His father, Thomas (of Wexford) sailed aboard the flagship of the Allan Line the “Anglo-Saxon”, which sank off the rocky shore of Newfoundland. Luckily Thomas survived as he was able to swim. He worked as a common labourer, as did most Irish at this time. He and his wife raised their three children (Lizzie, William and Charles) in Pointe St. Charles. Thomas died in his early forties when William was only eleven years old. After his mother had become bedridden, William was forced to go to work at an early age. Determined and talented, it is likely that he attended Montreal’s Mechanics Institute, which educated workers in the new technological changes coming to Montreal from Britain. He would become a civil engineer.

While on a job building the Southern Canada Power Dam in Drummondville, in the late 1890s, William met and soon married Mary Anne Moisan in 1900. They raised four children – Mary, Eleanor, Ruth and John. While working on the Dominion Textile dam in Magog, c.1912, William discovered beautiful Lake Memphremagog. The great sailing and fishing potential motivated him to look for land. He would eventually purchase the former Spinney farm in November 1913.

The farm continued under William who hired a Scottish farmer, Mr. MacLean, to manage it. The farm included a large barn, a pig pen, chicken house, tool-shed, carriage shed and outhouses such as a wood and wash shed which had an outdoor privy, an ice house, and a pump house which brought lake water to the house. Clydesdale horses were acquired and corn stalks over six feet high grew in the field next to the lake. The farmer lived in the house except during the summer when he moved to the cottage on Spinney Point. The Bishops’ first task then was to scrape the manure off the chair rungs where the farmer had cleaned his boots. Mr. MacLean did not last long. The cold, lonely winters likely led to a wee bit of over-indulgence in spirits. William may have remembered life in Pointe St. Charles and let him go.

Annie had an important impact on the quality of life on the Sandy Bay property. Her love of plants and flowers influenced ensuing generations. A horse bridge was built at the end of the beach entering “Uncle John’s” woods where a riding circle enabled her to ride her beloved horses. Her vast vegetable garden, tended by the venerable Charles Meunier, supplied the family throughout the summer. It is likely that the summer-house, a meeting place for successive generations, was her idea. The planting of the great white pines around the house, garden, and up what is now the Baillie road was also her idea. Many still remain – a reminder of her presence.

Since the construction business was most active during the summer, William spent little time here, but he made sure that the physical needs of the family and property were met. A new road was built, in 1913, behind the fields, to divert traffic away from the original road in front of the house. A boat house was built for water craft. A large wharf was constructed near the cemetery to handle William’s large sailboat and other water craft. The grand-children would spend many exciting times catching rock bass, sunfish and the occasional perch here. The old wharf’s crib is still there – another memory of the work of “Gramper”, as he was called (from *grand-père*?) He also had the foresight to conserve the soft rock of Spinney Point by having large rocks transported during the winter to protect the point from ice damage, particularly in the early spring. Surely, this acted to save the old Bowen fishing camp (ca. 1900) as a summer retreat for successive generations.

The 1920s proved to be a golden period at Sandy Bay Farm. Recreation facilities were built, and the Taplin property was acquired in 1927 bringing the total acreage to about three hundred. However, the 1930s were difficult. William faced the Great Depression, a trying court case, and the death of his wife in 1936. Bankruptcy and failing health led to a fatal heart attack in 1941. Since the property was in Annie’s name, it was protected. Not so the Taplin property which was in his name. When Don Baillie, husband of Mary, read the notice of sale in the paper, he moved quickly to purchase it for the family.

Many changes took place in the post-war period. Nine grand-children in the farmhouse proved to be over-whelming for the three mothers, so divisions began in 1946. First, the Baillie’s moved to Dr. Bowen’s cottage at Spinney point. The 1960s brought more activity: Tony (son of Eleanor) re-constructed the chicken house as his family cottage; in the mid-’60s, Ruth took over the Taplin property which would be developed by her son Page Fairchild and his wife Andrea; Anne (daughter of Eleanor) had a house built on the hill for her clan in 1968; Tom (son of Mary) had his dream-house built the next year thanks to Mary’s generosity in giving each of her sons a section of her property; Ray took over the fishing cabin/cottage and Charlie had his cottage built in 1970. The late 1960s and 1970s would become another golden era for the great grand-children.

From 1946, Eleanor, who lost her husband Sunny in the war, took command of the main property and became its grande-dame. She will be fondly remembered for her generosity – hosting parties, drinks, dinners and picnics for friends and family at her house, the jewel of the Bishop property.

Over the generations, the Sandy Bay property has been an important meeting place for the extended family. Adults have been able to keep in touch while young cousins have played together, some building long-standing friendships. The large property has also given all of us a love and respect for nature. An estimated sixty-eight descendants, including spouses, still enjoy this natural paradise.



Mr. and Mrs. William Israel Bishop.

Formation RCR-DEA

À l'occasion de la journée mondiale des premiers secours, le 14 septembre prochain, la municipalité organise une formation RCR-DEA (réanimation cardio-respiratoire et défibrillateur cardiaque) à l'intention de toute la population. Elle sera donnée par Formation SAVIE, l'entreprise formatrice des premiers répondants à Austin depuis plus de 12 ans.

La formation de quatre heures a comme objectif de sensibiliser le public aux signes avant-coureurs d'une crise cardiaque et à l'importance de la rapidité d'action lors d'une urgence cardiaque; de démontrer et de pratiquer la RCR avec un défibrillateur; de promouvoir la formation en RCR-DEA; et de présenter les premiers répondants d'Austin.

C'est gratuit, mais il faut s'inscrire par courriel à info@municipalite.austin.qc.ca ou par téléphone au 819 843-2388.

Paielement électronique des taxes

Lorsque vous payez vos taxes par voie électronique, il est important que vous teniez compte des délais de traitement par votre institution financière. En effet, lorsque les dates de paiement (30 mars, 30 juin ou 30 septembre) correspondent à des jours fériés ou à des jours de fin de semaine, votre paiement n'est pas traité avant le jour ouvrable suivant. Il est alors considéré comme étant en retard et de fait, votre privilège de paiement sur trois versements se trouverait annulé et des frais d'intérêt vous seraient facturés si la responsable de la taxation n'en tenait pas compte dans ses entrées. En effectuant votre paiement de sorte qu'il soit traité au plus tard à la date de paiement, vous nous facilitez la tâche et vous réduisez le risque d'erreurs administratives. Nous vous remercions de votre collaboration.

Rôle en ligne

La municipalité offre maintenant à sa population la possibilité de consulter gratuitement le rôle d'évaluation et le compte de taxes d'une propriété en ligne.

Le rôle en ligne est simple à consulter. La recherche peut être faite par adresse, matricule ou numéro de cadastre. Vous aurez accès à certaines données du rôle de taxation et d'évaluation, comme l'évaluation municipale d'une propriété, son cadastre, sa superficie ainsi que les taxes applicables à l'immeuble.

Pour consulter le rôle d'évaluation foncière pour les années 2012-2013-2014, vous n'avez qu'à visiter notre site Web à www.municipalite.austin.qc.ca/fr/evaluation-fonciere/

Message de la présidente d'élection

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 3 novembre 2013, de 10 à 20 h.

Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez le faire par anticipation, le dimanche 27 octobre 2013 de 12 h à 20 h.

Les électeurs ont le devoir de s'assurer que leur nom est inscrit sur la liste électorale.

Si, le 1^{er} septembre 2012, vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins douze mois et que vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité, la loi vous oblige maintenant à faire une demande écrite pour vous faire inscrire sur la liste électorale. Si vous êtes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupants d'un établissement d'entreprise, seul l'un des deux propriétaires ou cooccupants a droit de vote. Il faut alors remplir une procuration (Formulaire smr-9.1) autorisant l'une des deux personnes à voter.

Le formulaire pour l'inscription sur la liste électorale des propriétaires non résidants et la procuration pour les copropriétaires ont été envoyés avec le compte de taxes en février 2013. Si vous les avez égarés, vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, les télécharger du site Internet de la municipalité (www.municipalite.austin.qc.ca/fr/elections/) ou demander qu'on vous les fasse parvenir par la poste.

Gare aux imposteurs!

Tous nos inspecteurs (même les stagiaires) possèdent une carte d'identité avec photo présentant le logo Austin et authentifiée par la signature de la directrice générale. (En général, leur véhicule personnel est aussi identifié par un panneau aimanté marqué Austin.) Demandez toujours de voir cette preuve d'identité avant d'ouvrir votre porte à quiconque.

Nouvel inspecteur

Bienvenue à M. Raymond Prévost, nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement, en remplacement d'Olivier Pouliot, qui nous a quittés l'automne dernier pour poursuivre ses études. Raymond nous arrive, fort d'une grande expérience au ministère de l'Environnement et à la Commission des normes du travail. Il termine actuellement ses études en urbanisme. Il relèvera de Stephen Nicholson, directeur des Services techniques, et lui sera d'un précieux soutien dans le traitement des nombreuses demandes concernant les règlements en vigueur.



Stagiaire en environnement

La municipalité est heureuse d'accueillir M^{me} Rachel Pommier, candidate à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke, à titre de stagiaire pour l'été. M^{me} Pommier poursuivra le travail de caractérisation des cours d'eau qui a été entrepris il y a quelques années. Cet été, elle remontera tous les cours d'eau, permanents et intermittents, afin de vérifier leur état et de s'assurer de la conformité des bandes riveraines.



Calendrier

23 avril - Conférence Plate-bande fleurie ↘
19 h, hôtel de ville d'Estman*

28 avril - Des mots et des images
13 h 30 à 16 h 30, salle communautaire

1^{er} mai - Conférence Retour des oiseaux ↘
19 h, hôtel de ville d'Eastman

5 mai - Concert Chœur des gens heureux
14 h, église St-Austin (contribution volontaire)

6 au 12 mai - Collecte de vêtements usagés
hôtel de ville

11 mai - Inscription au camp de jour
10 h à 12 h, hôtel de ville

15 mai - Date limite 1^{ère} commande d'arbustes

23 mai - Conférence Earthship ↘
19 h, hôtel de ville de Potton

25 mai - Conférence Zonage forestier... ↘
13 h 30, hôtel de ville d'Austin**

27 mai - Collecte à domicile des gros rebuts

31 mai - Livraison d'arbustes précommandés
13 h 30 à 16 h 30, hôtel de ville

1^{er} juin - Livraison d'arbustes précommandés
8 h 30 à 12 h 30, hôtel de ville

1^{er} juin - Écocentre mobile
8 h à 16 h, hôtel de ville

5 juin - Conférence L'habitat du poisson ↘
19 h, hôtel de ville d'Eastman

14 juin - Conférence Préserver l'eau du jardin ↘
19 h, hôtel de ville de Potton

22 juin - Austin en fête!

30 juin - Date limite 2^e paiement des taxes

12 juillet - Conférence Conservation des milieux naturels ↘, 19 h, hôtel de ville de Potton

18 au 22 juillet - Collecte de pneus usagés

14 août - Conférence Identification des arbres... ↘
18 h, Parc municipal Missisquoi-nord

15 août - Date limite 2^e commande d'arbustes

30 août - Documentaire Les arbres sont la solution ↘, 19 h, hôtel de ville de Potton

14 septembre - Formation RCR-DEA
hôtel de ville (inscription obligatoire)

28 octobre - Collecte à domicile des gros rebuts

* 5 \$ pour les non-membres de SÈVE

** Inscription avant le 15 mai

↘ Consulter le programme complet à www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/Conferences_2013.pdf

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>